

**GABON**  
**Ateliers provinciaux du PNBG : Oyem et Makokou**  
**Rapport de mission**  
**Moncef KOUIDHI, Consultant**  
**Le 15/05/2007**

## **1. Principales conclusions**

La mission du consultant qui a eu lieu entre le 03/05 et 15/05/07 a consisté à appuyer le Secrétariat Exécutif du PNBG dans l'organisation et l'animation de deux ateliers provinciaux dans le cadre du processus participatif devant conduire à enrichir le Document d'Orientation du PNBG. Les deux ateliers, tenus le 04/05/2007 au Oyem et le 10/05/07 à Makokou, ont réuni les principaux acteurs du secteur public, de la société civile et du secteur privé.

La présence de tous les acteurs, le niveau de représentation (gouverneurs, maires, préfets, élus locaux, responsables du secteur privé, etc.) et la méthodologie d'animation des débats ont permis d'avoir des conclusions et recommandations de qualité reflétant les perceptions et les spécificités provinciales en matière de gouvernance locale et économique. L'implication personnelle des gouverneurs et des maires a suscité des débats fructueux sur les facteurs limitatifs de développement des collectivités locales et le recul des pouvoirs des services déconcentrés dans la gestion des services de proximité comme l'école et l'éducation. La politisation à outrance de tous les actes administratifs et la forte tutelle des collectivités locales et très centralisée à Libreville ont créé un climat de malaise et de frustration au sein des élus locaux et des responsables des services déconcentrés de l'Etat. L'ensemble des acteurs des administrations publiques et des élus locaux exigent un renouveau du processus de décentralisation et de déconcentration en vue de promouvoir de nouvelles pratiques de gestion des affaires publiques locales.

Dans les deux provinces (Woleu-Ntem et Ogooué-Ivindo), la situation de la société civile est marquée par le très faible tissu associatif et le manque d'organisation des Ong existantes. Le mouvement associatif souffre principalement de l'esprit de satellisation des associations par les partis politiques. La revendication principale du mouvement associatif réside dans la révision du cadre juridique de création des associations et l'adoption d'une charte de bonne conduite de toutes les organisations de la société civile suivant leurs missions principales.

Les débats de deux ateliers provinciaux ont été assez vifs sur le problème de la corruption qui s'est accélérée à travers la cascade des filières de ponction de la parafiscalité et la mise en place de barrières sur les routes. Les pratiques généralisées dans toutes les administrations à tous les niveaux minent le développement des petites entreprises qui n'ont pas une assise financière large pour faire face aux différentes formes de corruption. Les opérateurs économiques souhaitent que le PNBG mette en place un plan d'actions précis et un système de sanction effectif pour changer les mentalités, les pratiques et juguler la corruption.

## **2. Principales recommandations**

### **2.1 Atelier Oyem**

Les principales préoccupations et recommandations de la province du Woleu-Ntem sont :

- *l'organisation d'un atelier national pour évaluer le processus de décentralisation* : les participants ont insisté sur l'urgence à tenir des assises nationales sur la question de la décentralisation en raison des multiples blocages et difficultés créés dans la gestion quotidienne des affaires locales, surtout dans les petits centres urbains. Les services urbains de base sont défaillants en raison de l'inexistence des capacités techniques au niveau des communes. Le personnel pléthorique des communes n'a ni le niveau ni les compétences techniques requises. La tutelle administrative et financière fortement centralisée à Libreville limite les pouvoirs des communes. Dans l'ensemble, les compétences ne sont pas claires et les moyens budgétaires existants couvrent principalement les salaires.
- *Des résultats plus probants en matière de lutte contre la corruption* : les opérateurs économiques, surtout les petites entreprises, espèrent que le PNBG soit le levier d'action pour engager une politique nationale de lutte contre la corruption basée sur la simplification de la fiscalité, la parafiscalité, le renforcement du rôle des contrôleurs d'Etat, la sensibilisation et la sanction par le pouvoirs judiciaire.
- *Une liste électorale plus fiable* : les participants ont considéré que le système actuel d'établissement des listes électorales est inefficace et peu crédible. Dans plusieurs localités, le nombre d'électeurs est parfois le double ou le triple des populations résidentes. Le gonflement des listes électorales, pratique courante, est imputable au système politique gabonais et au manque d'indépendance de la CENAP et à la marginalisation de l'administration publique. La principale recommandation est de réhabiliter les pouvoirs de l'administration territoriale et de promouvoir l'indépendance de la CENAP dans la révision des listes électorales et la supervision des élections.

## **2.2 Atelier Makokou**

Les principales préoccupations et recommandations de la province du Ogooué-Ivindo sont :

- *L'amélioration du système d'organisation des élections* : la principale recommandation consiste à renforcer l'indépendance de la CENAP tout en intégrant en son sein des juges compétents et indépendants. Les partis politiques ne devraient plus jouer un rôle actif dans la révision de la liste électorale. Il faudrait que la CENAP et le Ministère de l'Intérieur soient les seules institutions habilitées à gérer le système électoral. Concernant la liste électorale, les participants ont insisté sur le principe de lieu de résidence pour la délivrance de la carte électorale, avec des mécanismes d'actualisation qui permettent d'éviter les doublons. Les participants proposent la suppression du Conseil National de la Démocratie qui n'a aucune utilité.
- *l'indépendance de la justice* : les recommandations principales sont :
  - l'instauration d'un système d'élection des juges par leurs paires pour renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire ;
  - la modernisation des supports de conservation et d'échange des jugements rendus pour permettre aux juges de délivrer de documents judiciaires fiables et crédibles ;
  - la formation des juges et des auxiliaires de la justice ;

- la revalorisation des salaires du personnel judiciaire pour éviter la tentation de toutes formes de corruption.
- *la clarification du processus de décentralisation et de la déconcentration* : le constat général dans la province du Ogooué-Ivindo est l'affaiblissement des pouvoirs du gouverneurs et des préfets qui n'ont plus les moyens de prendre des initiatives locales et même d'assurer le fonctionnement correct de leurs administrations. En ce qui concerne la décentralisation, les collectivités locales disposent de peu de moyens pour jouer pleinement leurs rôles. Les compétences transférées sont confuses et les relations entre les maires et les autorités provinciales de l'Etat sont parfois difficiles. La tutelle des communes est centralisée au niveau de Libreville marginalisant les pouvoirs du gouverneur et alourdissant les procédures d'approbation des budgets locaux et provinciaux. Pour les participants, la solution réside dans la réévaluation de tout le processus de décentralisation et la réhabilitation des pouvoirs des services déconcentrés, dans le cadre d'un forum national sur la décentralisation/déconcentration. En marge de ce débat sur la gouvernance locale, la question du rôle des villages dans le système de ristournes provenant des exploitations forestières a été au centre des préoccupations des élus locaux, des agents de la forêt et de certains exploitants forestiers. Les textes ne sont pas clairs sur le rôle de chaque acteur (commune, village, services des forêts et exploitants) ouvrant la voie aux multiples bénéficiaires de ristournes. Cette question devra être intégrée dans le débat sur la responsabilité des villages dans la gestion des affaires locales le cadre de l'organisation des communes.
- *l'implication des populations dans les choix des grands projets ayant des impacts socio-économiques et environnementaux* : les débats ont longuement porté sur le projet minier de Belinga dont les premiers travaux vont démarrer en 2008. L'absence de mécanismes transparents et efficaces de participation des populations sur les impacts sociaux, économiques et environnements dans le choix de ce projet ont été fortement ressenti comme une mauvaise pratique de gouvernance grave dans la mesure où le débat provincial a été rarement organisé pour examiner les effets réels du projet minier sur le tissu social, les ressources naturelles et les activités économiques provinciales. Les participants recommandent que d'une part l'organisation d'une consultation élargie au niveau provincial pour débattre des effets du projet minier et d'autre part le développement de réels mécanismes participatifs dans le système de programmation des actions de développement pour contrer les initiatives centrales parfois peu soucieuses des impacts à moyen et long terme sur l'équilibre des éco-systèmes et du tissu social de la province.